

Règlement du Jeu Concours **« Guitare dédiée par Pete Doherty à gagner »**

Modalités d'inscription et déroulement :

WOODBASS Sas enregistré au RCS de Paris (numéro B 422128298), dont le siège social est situé 2 rue de Milan 44470 Thouaré-sur-Loire, France organise un jeu concours nommé « Guitare dédiée par Pete Doherty à gagner » du 17 octobre au 31 octobre 2025. Afin de prendre part à ce jeu concours, les joueurs doivent compléter le formulaire d'inscription mis à disposition sur la page dédiée au jeu concours. Le joueur devra remplir l'ensemble des champs réclamés (prénom, nom, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone, ...) et seul les formulaires remplis avec exactitude seront éligibles dans le cadre du tirage au sort.

Modalités de participation :

La participation à ce jeu concours est gratuite et sans obligation d'achat, ouverte à toute personne physique dont le domicile principal est situé dans l'Union Européenne. Sont cependant exclus, les salariés, les représentants de WOODBRASS Sas ainsi que les personnes membres de ses partenaires, de ses soustraitants, de leurs conseils et enfin les membres de leurs familles. La participation est permise par l'inscription sur la page dédiée au jeu concours. Dans le cadre des personnes nonmajeures, la participation est faite sous la responsabilité et l'accord du représentant légal qui doit pouvoir justifier de l'autorité parentale. L'inscription au jeu concours est limitée à une seule par personne, disposant du même nom et de la même adresse. La participation est liée de manière stricte au nom du participant et celui-ci ne peut en aucun cas, jouer au nom d'une ou d'autres personnes inscrites. Dans le cas d'un formulaire non complet, illisible, envoyé après la date limite et/ou sous une autre forme que celle préalablement convenue, celui-ci sera considéré comme non valide.

Modalités de sélection des gagnants :

Parmi les participants dont l'inscription aura été validée, sera effectué un tirage au sort à la date du 1er novembre 2025 précédent et chacun de ces tirages désigneront les gagnant(e)s.

Celui, celle ou ceux-ci sera/seront informé(e)(s) par WOODBRASS Sas de l'issue du tirage via un email renseigné dans le formulaire. En cas d'absence de réponse sous 8 jours à compter de la date de confirmation du gain, le(s)/la gagnant(e)(s) sera/seront considéré(e)(s) comme disqualifié(e)(s) et son lot sera considéré comme perdu selon les modalités définies dans les conditions de remise de(s) lot(s). La/le(s) suppléant(e)(s) sera/seront alors désigné(e)(s) gagnant(e)(s) et WOODBRASS Sas prendra alors contact avec celle ou celui-ci. Le gain obtenu lors du jeu concours est non cessible, ne peut en aucun cas être remboursé en espèces, ni permettre l'accès à aucune autre contrepartie de quelque nature que ce soit. Néanmoins en cas de force majeure, WOODBRASS conserve le droit de remplacer le(s) lot(s) prévu(s) dans le cadre du jeu concours, par un/un des gain(s) de valeur(s) équivalente(s). L'adresse indiquée sur le formulaire de jeu concours est définie comme le domicile du joueur et vaudra adresse pour l'envoi du lot. Le joueur gagnant autorise toutes vérifications concernant les informations transmises à savoir son identité ainsi que son domicile (adresse postale ou/et Internet, téléphone). En cas d'informations d'identité et/ou d'adresse fausses, la participation du joueur sera considérée comme nulle.

Lot à gagner :

Une guitare Hyvibe dédiée par Pete Doherty

Conditions de remises de(s) lot(s) :

En cas d'acceptation du/des lot(s), le(s) gagnant(e)(s) autorise(nt) WOODBRASS Sas et Lag Guitars à utiliser l'ensemble des informations transmises via le formulaire de participation dans le cadre du jeu concours, dans toutes communications ou actions publi-promotionnelle liées au présent jeu concours, sans que l'usage de ces éléments ne puisse donner lieu à une quelconque rémunération ou contrepartie autre que le(s) lot(s) gagné(s) et ceci pour une durée maximale de 2 ans. Dans le cadre de l'envoi de(s) lot(s), WOODBRASS Sas ne pourra être tenu responsable en cas de retards, avaries, pertes, manque de lisibilité des cachets postaux, intervenus lors de la livraison des/du lot(s).

Dans le cas où le(s) lot(s) ne serai(en)t pas réclamé(s), restera(en)t en instance, ou serai(en)t retourné(s) sous un délai de 30 jours par le transporteur suite à l'expédition, celui/ceux-ci sera/seront considéré(s) comme perdu(s) pour le(s) participant(s) le/les ayant gagné(s) dans le cadre du jeu concours et deviendra/deviendront la propriété de WOODBRASS Sas. En cas de gain, le(s) gagnant(e)(s) affirme(nt) renoncer à réclamer auprès de WOODBRASS Sas, tout dédommagement pouvant résulter d'un préjudice lié à l'acceptation et/ou l'utilisation du/des lot(s).

Cadre des litiges et responsabilités :

Le joueur ayant validé sa participation, affirme accepter sans réserve le présent règlement dans son intégralité. Dans le cas où un ou plusieurs éléments du présent règlement de jeu concours serai(en)t considéré(s) comme nul(s) ou inapplicable(s), les autres clauses conserveraient toute leur force et leur portée. La disqualification d'un participant est considérée comme d'office, en cas de déclaration inexacte, mensongère et enfin en cas de fraude

avérée. WOODBRASS Sas tranchera sans recours possible, dans le cas de tout litige relatif au jeu concours ainsi qu'à son règlement. Le participant est également informé du fait qu'aucune demande par téléphone ou écrite ne sera répondue par WOODBRASS Sas, dans le cadre de l'interprétation, de l'application du règlement du jeu concours ni, concernant ses mécanismes, modalités et liste du/des joueur(s) ayant gagné(s). Dans le cadre des contestations, seul l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception, envoyé sous un délai de 1 mois maximum après l'annonce des résultats sera recevable. Si les circonstances l'exigent WOODBRASS Sas se réserve le droit, d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler, le présent jeu concours. En cas de modification concernant le déroulement du jeu concours, la responsabilité de WOODBRASS Sas ne pourrait être engagée du fait de cet article. WOODBRASS Sas peut annuler ou suspendre tout ou partie du jeu concours en cas de fraudes avérées et ce, sous quelque forme que ce soit (physiquement, informatiquement etc...), dans le cadre de la participation au jeu concours. En cas de fraude avérée et constatée par WOODBRASS Sas ce dernier dispose du droit, de ne pas allouer le(s) lot(s) concerné(s) au(x) fraudeur(s) mais également, de le(s) poursuivre devant les juridictions compétentes.

Cadre légal régissant le Jeu Concours :

Les joueurs sont soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours (loi n°2014-1545 du Code de la Consommation, du 20 décembre 2014). Dans le cas où un litige ne pourrait être réglé à l'amiable, celui-ci sera alors soumis aux tribunaux compétents désignés selon le Code de Procédure Civile. Dans le cadre des conventions sur la preuve, le(s) participant(e)s accepte(nt) que les informations résultantes des systèmes du jeu concours de WOODBRASS Sas font foi, dans le cadre de tout litige concernant les éléments de connexion et de traitement informatique des dites informations relatives au jeu concours et ce, sauf en cas d'erreurs avérées. La représentation, reproduction de toute ou partie(s) des éléments composant ce jeu concours sont strictement interdites, en vertu des lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique. Les marques mentionnées restent la propriété de leur(s) dépositaire(s) respectif.

Gestion des informations à caractère personnelles recueillis lors du Jeu Concours et risques liés à l'utilisation de L'internet :

Veiller à la sécurité et à la confidentialité des données personnelles que vous nous confiez est une priorité pour Woodbrass. Nous mettons ainsi en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles utiles, au regard de la nature, de la portée et du contexte des données personnelles que vous nous communiquez et des risques présentés par leur traitement, pour préserver la sécurité de vos données personnelles et, notamment, empêcher toute destruction, perte, altération, divulgation, intrusion ou accès non autorisé à ces données, de manière accidentelle ou illicite. Les informations nominatives obtenues dans le cadre du présent jeu concours sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Dans le cadre des données collectées, dans le cadre de la mise en avant de promotions, celles-ci sont enregistrées dans la base de données clients de Woodbrass.com pour une durée de 1 an. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à : contact@woodbrass.com. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Les joueurs ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent en application de l'article 27 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, d'un droit d'accès ou de rectification au niveau des données les concernant. En cas de demande d'accès, de rectification ou d'opposition, celle-ci doit être adressée auprès de WOODBRASS Sas.